

## **TARIFS 2024/2025**

### **Cursus Traditionnel**

À visée diplômante, il est organisé en trois cycles de 3 à 5 ans chacun et permet une formation globale pour une pratique amateur autonome et d'assez haut niveau.

Il comprend obligatoirement :

- Un cours individuel d'instrument (20' à 1 heure suivant le niveau)
- Un cours de Formation Musicale
- Une pratique collective (chant choral, ensemble ou orchestre)

### **Parcours personnalisé (tarif cursus traditionnel)**

Cursus non diplômant, il est accessible avec le brevet 1<sup>er</sup> cycle (diplôme de fin de 1<sup>er</sup> cycle en formation musicale, en instrument et validation de deux années d'une pratique collective).

Il comprend obligatoirement :

- Un cours individuel d'instrument (30')
- Une pratique collective (chant choral, ensemble ou orchestre)

### **Parcours ado/adulte grand débutant ( tarif cursus traditionnel)**

Il comprend obligatoirement :

- Un cours individuel d'instrument (30')
- Un cours de formation musicale spécifique ado/adultes (1h)

### **Cursus Musiques Actuelles (tarif cursus traditionnel)**

Il s'adresse aux adolescents à partir de 13 ans (16 ans pour le chant) et adultes souhaitant concevoir un projet personnel autour de la pratique instrumentale et collective pour les musiques actuelles.

Il comprend obligatoirement :

- ★ un cours d'instrument (20' mais de préférence 40' deux élèves en même temps ou 60' 3 élèves en même temps) ou un cours individuel de chant musiques actuelles ( à partir de 16 ans, 20')
- ★ un cours de pratique collective ( groupe de musiques actuelles)

### **Formation Musicale seule**

La formation musicale concerne les élèves en attente d'inscriptions en instruments. En accompagnement, ils peuvent bénéficier de la chorale et un atelier chant est aussi proposé à ce tarif.

### **Éveil Musical**

L'éveil musical concerne les élèves de 5 et 6 ans (GS maternelle et CP). Les élèves bénéficient de 50 mn de cours hebdomadaire. Un cours d'essai est accordé.

### **Pratique collective seule**

Il est possible de s'inscrire uniquement aux ensembles de l'école, groupes rock... en fonction des places disponibles.

## Règlement des droits d'inscription

**TOUTE INSCRIPTION ENTRAÎNE LE RÈGLEMENT DE L'INTÉGRALITÉ DES DROITS D'INSCRIPTION**

Tarif annuel 2024/2025				
Tranches* Revenus imposables	Cursus Traditionnel	Formation Musicale	Éveil Musical	Ensemble seul
0 (> 38 600 €)	426,10 €	213,05 €	149,13 €	85,22 €
1 (31 917 € à 38 600 €)	413,69 €	206,85 €	144,79 €	82,74 €
2 (25 761 € à 31 916 €)	351,63 €	175,82 €	123,07 €	70,33 €
3 (17 919 € à 25 760 €)	310,27 €	155,14 €	108,59 €	62,05 €
4 (<17 918 €)	248,21 €	124,11 €	86,87 €	49,76 €

**Sans présentation de l'avis d'imposition reçu en août/septembre 2024 sur les revenus 2023, le tarif maximum est appliqué.**

Le règlement s'effectue en plusieurs fois sur appel à cotisation par mail.

**Règlement avec le « Pass Culture »** pour les jeunes à partir de 15 ans: possibilité d'effectuer tout ou une partie du règlement avec le crédit alloué par le dispositif, entre 20€ et 300€, sur demande auprès de la direction.

### Tarifs spécifiques

- 2<sup>e</sup> enfant de la même famille : 90% du tarif
- 3<sup>e</sup> enfant : 80% du tarif
- Adulte : 125 % du tarif, accepté en fonction des places disponibles chaque rentrée,
- Élèves extérieurs à l'agglomération Coulommiers Pays de Brie: 190 % du tarif, accepté en fonction des places disponibles uniquement.
- 2<sup>e</sup> instrument : 75% du tarif

Le tarif adulte sera appliqué à partir de 18 ans uniquement sur le tarif «cursus traditionnel». Les étudiants, sur la présentation d'un justificatif, bénéficieront jusqu'à 24 ans inclus du tarif « enfant ».

### Tarif location instrument

- 1<sup>e</sup> année : 110€
- 2<sup>e</sup> année : 120€
- 3<sup>e</sup> année : 180€

Pour la location de violons et violoncelles 1/4, 1/2 et 3/4, le tarif maximum appliqué sera de 120 €